

Parcours professionnel – Classement des postes en DRAAF – prise en compte de la réforme territoriale

Fonction	DRAAF fusionnées composées d'au moins dix départements (DRAAF XXL) <i>ARA, Grand Est, Grande Aquitaine, Occitanie</i>		Autres DRAAF fusionnées (DRAAF XL) <i>BFC, Normandie, Hauts de France</i>		DRAAF non impactées par la réforme territoriale (DRAAF L) <i>PACA, Pays de Loire, Centre, Corse, Île-de-France, Bretagne</i>	
	Avant 2016	Après 2016	Avant 2016	Après 2016	Avant 2016	Après 2016
Chef de service	3	3	3	3	3	3
Adjoint chef de service	2	3	2	2 (3 si site distant)	2	2
Chef d'unité	2	2 (3 suivant spécificité du poste)	2	2	2	2
Adjoint chef d'unité	1	1 (2 si chef d'unité classé 3)	1	1	1	1
Référent de réseau régional	2	2	2	2	2	2
Chargé de mission régional	1	1 (2 suivant spécificités du poste)	1	1 (2 suivant spécificités du poste)	1	1 (2 suivant spécificités du poste)

Chef de service : n-1 par rapport au directeur

Chef d'unité : n-2 par rapport au directeur